

SOMMAIRE

ACTUALITÉS PROFESSIONNELLES

4 Chiffres-clés 2023

6 Cotation conventionnelle pour financer le dialogue social dans le secteur des professions libérales

Courrier de Présanse à l'ADSPL

VIE DES RÉGIONS

7 Ateliers de Présanse / Afometra

Ouverture des inscriptions aux Ateliers d'Angers

NÉGOCIATIONS DE BRANCHE

8 Conclusion d'un avenant relatif à la définition des catégories de bénéficiaires des régimes de protection sociale complémentaire

ACTUALITÉS RH

9 Démarches d'élaboration des fiches de fonctions dans les SPSTI

Retour sur la démarche réalisée par la Commission RH de Présanse

MÉDICO-TECHNIQUE

10 Journées Santé-Travail 2024

Extrait de la conférence invitée « *Soleil, UV et santé au travail* » de M. Pierre CESARINI

12 Journées Santé-Travail 2024

Les supports de communication sont disponibles

12 Webinaire PGSSI-S

Supports et replay disponibles

13 Commission Système d'Information

Focus sur les derniers livrables aux SPSTI

JURIDIQUE

14 Arrêté dit « rayonnements ionisants »

16 Contrats Pluriannuels d'Objectifs et de Moyens (CPOM)

Nouvelle instruction de la DGT relative aux CPOM

Les 59^{èmes} Journées Santé-Travail de Présanse viennent de se terminer, et ont témoigné une fois encore de l'action et de l'adaptation constante des SPSTI vers la réussite de la mission confiée.

Avec la participation à distance de Madame Astrid Panosyan-Bouvet, ministre du Travail, le discours de clôture par le Directeur Général du Travail, Monsieur Pierre Romain, ou encore la conférence invitée tenue par la DGT sur les rayonnements ionisants, cette édition aura aussi été, comme très souvent, une illustration des échanges du réseau avec les pouvoirs publics dans la ligne définie par les partenaires sociaux. Pour autant, la parution récente de l'arrêté sur les modèles d'avis est venue rappeler que les concertations en amont de la parution d'un texte devant s'appliquer aux SPSTI, sont plus que jamais opportunes pour éclairer les aspects opérationnels.

Car en effet, l'entrée en vigueur immédiate est parfois tout simplement impossible, même avec la meilleure volonté du monde.

L'arrêté publié, Présanse est ainsi intervenue rapidement auprès de la Direction Générale du Travail, afin d'obtenir des délais d'application permettant aux éditeurs de logiciels et aux SPSTI de s'approprier les nouveaux modèles et de les mettre en place. La demande a été entendue puisque le Directeur général du Travail a annoncé, lors des Journées Santé-Travail de Présanse, le report de six mois de l'entrée en vigueur.

En tout état de cause, les JST ont fait la démonstration d'une volonté partagée par tous les acteurs de travailler ensemble à toujours plus de prévention pour la préservation de la santé de millions de salariés.

Plus que jamais, « *la réussite de tous dépendra de l'engagement de chacun* ».

Maurice Plaisant
Président



Les Informations Mensuelles paraissent onze fois par an.

Éditeur : Présanse

10 rue de la Rosière
75015 Paris

Tél : 01 53 95 38 51

Site web : www.presanse.fr

Email : accueil@presanse.fr

ISSN : 2606-5576

Responsable de la publication : Martial BRUN

Rédaction : Ghislaine BOURDEL, Martial BRUN, Julie DECOTTIGNIES, Sébastien DUPERY, Corinne LETHEUX, Anne-Sophie LOICQ, Mariette LYONNET, Jeanne MAURIN, Virginie PERINETTI, Ata SMAALI

Assistante : Patricia MARSEGLIA

Maquettiste : Elodie MAJOR